

Lettre ouverte au Président de la République

Les pharmacies en danger

Monsieur le Président de la République,

Le 30 septembre 2014, il y a un an, jour pour jour, inquiets pour l'avenir de la santé des patients, les pharmaciens d'officine interpellaient l'opinion publique lors d'une grande manifestation nationale. **Les trois principes** fondamentaux de leur exercice étaient en effet mis en cause par le projet de loi « pour la croissance et l'activité » :

- **Sécurité** du médicament dispensé exclusivement en officine, garantie pour les patients d'un accompagnement personnalisé et d'une traçabilité fiable ;
- **Egalité** d'accès au médicament en tout point du territoire, grâce à un maillage territorial inscrit dans le code de la santé publique ;
- **Indépendance** des pharmaciens à l'égard des acteurs financiers, garantie par la propriété des officines détenue par des professionnels titulaires d'un diplôme reconnu par l'Etat.

Des millions de Français, par leur signature, ont apporté leur soutien à cette mobilisation et exprimé leur choix en faveur d'un modèle de dispensation du médicament de proximité. Nous les en remercions.

Sensible aux craintes de nos concitoyens, votre Gouvernement s'est alors engagé en faveur d'une réforme de la Pharmacie d'officine, dans le respect de ses principes fondateurs : modernisation du réseau des officines, ouverture de la profession aux jeunes diplômés, réforme de la rémunération des pharmaciens.

Hélas, un an plus tard, au-delà des ambitions, les moyens ne sont pas au rendez-vous.

C'est toujours le médicament qui, cette année encore, constitue la principale variable d'ajustement des budgets de l'assurance maladie. De plans d'économies en plans d'économies, les moyens sont arrachés à la Pharmacie d'officine.

Les pharmaciens ont toujours fait preuve de leur capacité à se moderniser. Ils ont été les premiers, en ville, à déployer le tiers-payant, et à mettre en œuvre le dossier pharmaceutique. Ils sauront répondre aux nouvelles opportunités qu'ouvrent la télémédecine et la santé connectée, pour toujours mieux accompagner les patients et répondre à leurs besoins nouveaux. Encore faut-il leur en donner les moyens.

Par ailleurs, l'absence de coordination des soins de ville et la timidité des réformes des soins de premier recours dans le projet de loi de santé font redouter une disparition des praticiens libéraux des territoires. Là où les déserts médicaux s'installent, les pharmacies n'arrivent plus à vivre.

Le temps presse. Une pharmacie disparaît tous les deux jours, soit une perte de 1000 emplois par an.

Pour remédier à cette situation, Monsieur le Président de la République, nous vous demandons :

- **d'allouer**, dans la prochaine loi de financement de la sécurité sociale, **les ressources nécessaires au fonctionnement de l'officine française** afin qu'elle puisse poursuivre sa démarche de modernisation ;
- **de mettre en œuvre un plan d'urgence** en direction des pharmacies d'officine les plus fragilisées ;
- **de revoir le projet de loi de santé**, qui a oublié la Pharmacie, pour que l'exercice des professions de santé libérales redevienne attractif afin d'encourager la vocation de nos jeunes diplômés à réinvestir les territoires.

Monsieur le Président de la République, à travers l'avenir des pharmacies de France, c'est l'avenir de la santé de nos compatriotes qui se joue. Nous comptons sur vous pour donner un signal fort en direction des pharmacies d'officine.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre haute considération.

Philippe GAERTNER
Président de la FSPF

A propos de la FSPF :

La Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF) est le principal syndicat professionnel représentatif des pharmaciens titulaires d'officine. Structurée sur l'ensemble du territoire, elle représente et défend la profession tout en étant moteur de son évolution au plus près des besoins du patient et des enjeux de santé publique.